



Charte D'engagement qualité

La formation continue professionnelle du CH de Guingamp s'engage volontairement dans un management de la qualité de ses prestations.

La finalité est de satisfaire ses candidats, apprenants, personnels dans le respect des possibles et engagements de chacun, en cohérence et conformité du cadre réglementaire.

L'établissement communique sur l'offre de formation et le moyen d'y accéder

Les apprenants ont connaissance des attendus de la formation

Le dispositif d'accueil, de suivi et d'évaluation est adapté

Les informations concernant la diplomation sont communiquées

L'Etablissement

1. Assure l'adéquation de l'offre pédagogique aux attentes de la formation,
2. S'appuie sur des ressources humaines, matérielles et technologiques nécessaires au développement des compétences des apprenants,
3. Assure une écoute active de ses usagers et de ses partenaires,
4. Veille à favoriser l'employabilité au niveau attendu des futurs professionnels